



ADHÉSIONS 2024

Afin de réduire les délais d'inscription et les contraintes administratives lors de l'Assemblée Générale, vous pouvez dès à présent vous inscrire et régler votre cotisation 2024 selon les modalités décrites ci-dessous :

Votre nouvelle carte d'adhérent 2024, vous sera remise le jour de l'Assemblée Générale

PRIX DE L'ADHÉSION ANNUELLE : 19€

Modalités de règlement

- Règlement par **Carte Bancaire** via le site sécurisé



Scannez le QR Code ci-contre



Lien vers la page de collecte :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-le-temps-de-vivre-messei/adhesions/annee-2024>

- Règlement par **chèque** à déposer dans la boîte aux lettres de l'Amicale
- 49 boulevard du Général De Gaulle à MESSEI (61)

Nota : le paiement par espèces est à éviter pour des raisons comptables.

Retrouvez toutes les informations et modalités pratiques sur notre site internet:

<https://altdvmessei.assoconnect.com/>



Afin de mettre à jour notre trombinoscope et notre fichier d'adhérents sur la base de données SAGA de Généralités Mouvement, nous vous demandons de nous fournir une photo. A joindre avec le bulletin d'adhésion ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : le.temps.de.vivre.messei@gmail.com





LE TEMPS DE VIVRE

Siège social : 61 440 MESSEI



BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Adresse postale :

Code postal :

Ville :



Fixe :



Mobile :

@ Adresse courriel :

Je déclare par la présente solliciter mon adhésion pour l'**année 2024** à l'association :

Amicale « Le Temps de Vivre » - Siège social : mairie de MESSEI (61)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° Association: W612000028

A ce titre,

- Je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts et le règlement intérieur mis à ma disposition. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de l'association au lien suivant: (<https://altdvmessei.assoconnect.com>)
- Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) . En application des articles 39 et suivants de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétaire du bureau de l'association.

Cochez la case

Règlement de la cotisation de 19€ par: ☐ **CB** ☐ **Chèque** ☐ **Espèces**

Fait et signé à :

Le:

Signature de l'adhérent (précédée de la mention « Lu et approuvé »)